

Pétition canton de Fribourg

Libre choix éducatif pour tous

Permettons à tous les enfants de développer leur potentiel !

Nous demandons au Grand Conseil et au Conseil d'Etat du canton de Fribourg

de créer les bases légales et de prendre des mesures pour la mise en œuvre des exigences suivantes:

1. La mise en œuvre de la Déclaration des droits de l'homme Art. 2, al. 3 :
« Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants ».
Les droits humains sont des droits garantis **indépendamment de la situation financière.**
2. L'encouragement à la diversité de modèles en matière de scolarisation et de formation, ainsi que de leur autonomie.
3. Le financement public d'écoles non étatiques si elles garantissent l'accès libre et gratuit à tous les enfants.

Toute personne peut signer cette pétition, quels que soient son âge, son sexe, sa nationalité ou son lieu de domicile.

NOM / PRENOM	NPA / DOMICILE	ADRESSE E-MAIL (facultatif)	SIGNATURE	OUI*

*OUI, je souhaite recevoir des informations supplémentaires en rapport avec le sujet (marquer d'une croix)

Le formulaire peut être photocopié, commandé ou téléchargé sur internet, sous www.elternlobby.ch.

Merci de renvoyer le formulaire au plus vite – une seule signature est déjà bienvenue

Argumentation

Une injustice sociale au sein du canton de Fribourg.

Seuls les citoyen·ne·s particulièrement aisé·e·s peuvent s'offrir des solutions légales individuelles: homeschooling, avec un·e enseignant·e reconnu·e par le canton par famille ou école privée. Le canton ne propose que deux solutions aux enfants recalés de l'école publique: enseignement spécialisé ou accueil de jour psychiatrique. Tous deux sont stigmatisants et ne correspondent souvent pas aux besoins de ces enfants. Il en résulte des coûts additionnels pour la collectivité.

Pour cette raison, des alternatives aux écoles ordinaires étatiques sont nécessaires. Elles doivent être financées par les pouvoirs publics.

De nombreux enfants souffrent dans le système scolaire actuel et le canton de Fribourg ne fait pas exception. Cela ne préoccupe pas seulement les parents concernés, mais également les enseignant·e·s engagé·e·s. Les performances et le comportement des enfants sont mesurés et évalués dès la maternelle. Ainsi, au lieu d'œuvrer au bien-être de l'enfant, on s'attache à ses performances. Les écarts de la norme induisent des thérapies. Des directives uniformes ne rendent cependant pas justice aux enfants, car tous sont différents et se développent à leur propre rythme.

C'est pourquoi il doit exister différents modèles de formation, adaptés aux besoins et accessibles à tous les enfants, indépendamment de leur milieu social.

Les parents et représentants légaux ont l'entière responsabilité du bien-être de leur enfant, dans le domaine de la formation également. Ils ne peuvent cependant assumer cette responsabilité que s'ils disposent des compétences décisionnelles correspondantes.

Pour cette raison, il faut mettre en œuvre le droit humain accordé à tous les parents du libre choix en matière d'éducation.

Compte réservé aux dons: Elternlobby Schweiz, 40-207631-4

Objet: pétition FR

Bitte frankieren

elternlobby freiburg
lobby parents fribourg

Zum Holz 95
1713 St. Antoni